



La Commission

**REUNION DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES
SUR LA SITUATION EN AFRIQUE CENTRALE**

New York et Par Visioconférence, le 10 juin 2024

**ALLOCUTION DE CIRCONSTANCE DE L'AMBASSADEUR
GILBERTO DA PIEDADE VERISSIMO, PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE LA CEEAC**

Libreville, le 10 juin 2024

Monsieur l’Ambassadeur Joonkook HWANG, Président du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour le mois de juin 2024 ;

Mesdames et Messieurs les Représentants permanents des Etats membres du Conseil de Sécurité ;

Monsieur le Secrétaire-Général des Nations Unies Antonio GUTERRES ;

Mon Cher Frère Abdou ABARRY, Représentant Spécial du Secrétaire-Général et Chef de Bureau de l’ONU en Afrique centrale ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs, titres et qualités ;

C’est un grand honneur pour moi de prendre la parole à cette importante rencontre consacrée à l’examen de la situation sécuritaire en Afrique centrale.

Qu’il me soit ainsi permis, à l’entame de mon propos, de présenter mes sincères félicitations à Monsieur l’Ambassadeur Joonkook HWANG pour sa brillante élection à la présidence du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour le mois de juin 2024, et de lui exprimer mes vifs remerciements pour avoir bien voulu associer la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale (CEEAC) aux importantes discussions de ce jour.

Dans le même ordre d’idées, je tiens à féliciter le Conseil de Sécurité pour sa décision de consacrer sa rencontre de ce jour à la situation en Afrique centrale. Nous estimons à la CEEAC que cette réunion arrive à point nommé compte tenu de la situation sécuritaire particulièrement complexe que traversent certains des Etats de notre sous-région.

Monsieur le Président du Conseil ;

Mesdames et Messieurs ;

Au moment où se tient cette session du Conseil, la situation dans l’espace de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale est globalement

stable, bien qu'elle reste fragile et exposée au contexte politique, sécuritaire et économique international.

En effet, après trois années d'un processus de transition politique accompagné et soutenu par la CEEAC, le Tchad a tenu une élection présidentielle le 06 mai 2024, consacrant ainsi le retour du pays à l'ordre constitutionnel. Il y a lieu de rappeler que cette conclusion heureuse du processus de transition a été rendue possible par la volonté de coopérer manifestée par les autorités et tous les acteurs tchadiens ainsi que le travail de facilitation accompli au nom de la Communauté par le Président de la République Démocratique du Congo, Son Excellence Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO.

De son côté, le processus de transition politique en cours au Gabon depuis sa mise en place le 31 août 2023 suscite espoir et optimisme. En effet, le consensus dégagé dans le cadre du Dialogue National Inclusif qui a réuni près de 600 acteurs gabonais de tous les horizons en avril dernier, a balisé la voie vers l'élaboration imminente de la prochaine constitution du pays et sa présentation au référendum ainsi que l'organisation des élections censées mettre un terme à la transition, au mois de septembre 2025.

Le changement anticonstitutionnel au Gabon le 30 août 2023 a conduit la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, conformément à ses textes fondamentaux, à sanctionner la République Gabonaise, notamment par sa suspension à la participation aux activités de la Communauté. Les développements positifs enregistrés depuis lors, expliquent la décision prise en mars 2024 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC de lever la sanction prise par la Communauté à l'encontre de ce pays, sous la condition du respect strict du chronogramme de la transition présenté à la Conférence le mois de décembre 2023.

La mesure prise dernièrement par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC, vise à mieux accompagner le Gabon dans cette phase cruciale de son processus de transition, relative à l'organisation du

référendum constitutionnel et des élections, censées mettre un terme à la transition.

Comme ce fut le cas pour le Tchad, le processus de transition politique au Gabon bénéficie de l'accompagnement et de l'appui de la CEEAC, y compris à travers la facilitation menée par le Président de la République Centrafricaine, Son Excellence Faustin Archange TOUADERA.

Monsieur le Président du Conseil ;

Mesdames et Messieurs ;

Nonobstant ces situations positives, l'Afrique centrale fait face à plusieurs défis sécuritaires. Il s'agit notamment de l'activisme persistant des groupes armés réfractaires aux processus de paix aussi bien en République Centrafricaine que dans la partie orientale de la République Démocratique du Congo.

La région fait également face à la menace terroriste provenant à la fois de la zone sahélienne et de la région du bassin du Lac Tchad, mais aussi localisée à l'Est de la République Démocratique du Congo.

Les mouvements sécessionnistes restent tout aussi une menace sécuritaire dans la région, comme le témoigne la situation au Cameroun, bien que leur capacité de nuisance soit très réduite à ce jour grâce à l'action des pouvoirs publics.

La région d'Afrique centrale est aussi le théâtre d'une grande crise humanitaire causée à la fois par les différentes situations d'insécurité auxquelles elle est confrontée et les conséquences néfastes du changement climatique dont la manifestation récente la plus éloquente est la série d'inondations qui frappe actuellement plusieurs Etats de notre espace communautaire.

S'agissant particulièrement de situations d'insécurité évoquées ci-haut, il est important de rappeler qu'autant l'Afrique centrale est le foyer de millions de déplacés internes provenant de la région, autant notre espace régional accueille

des milliers des réfugiés fuyant les exactions dans des théâtres des crises au Soudan et en Libye, pour ne citer que ces deux pays.

Enfin, il y a lieu de rappeler les tensions diplomatico-sécuritaires entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda, d'une part, et le Burundi et le Rwanda, d'autre part. Ces multiples crises enchevêtrées sont en train de remettre durablement en place le système des conflits qui a été à la base de la déflagration survenue dans la région des Grands-Lacs, au milieu des années 1990 et dont nous ressentons encore les conséquences jusqu'à ce jour.

Les processus de Luanda et de Nairobi pilotés respectivement par le Président de la République d'Angola, Son Excellence João Manuel GONÇALVES LOURENÇO, et l'ancien Président de la République du Kenya, M. Uhuru KENYATTA, ont permis de contenir ces crises, mais sans toutefois les résoudre de manière définitive.

Monsieur le Président du Conseil ;

Mesdames et Messieurs ;

Malgré les efforts régionaux et continentaux sans doute importants continuellement mobilisés en vue de leur faire face, les groupes armés, les organisations terroristes, les mouvements sécessionnistes et les crises diplomatico-sécuritaires qui sévissent en Afrique centrale continuent de représenter une menace à la paix et à la sécurité internationales. Cette situation mérite donc toute l'attention du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

A cet effet, la CEEAC voudrait réitérer ses remerciements aux Nations Unies pour la contribution de ses deux missions de paix actuellement déployées en République Démocratique du Congo et en République Centrafricaine. Toutefois, en prenant en considération le retrait imminent de la MONUSCO de la RDC, tel que convenu entre le Gouvernement congolais et les Nations Unies,

nous voudrions plaider auprès du Conseil de Sécurité de fournir tout l'appui nécessaire à la mission régionale déployée par la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) en RDC en vue de garantir l'atteinte de ses nobles objectifs.

Dans le même ordre d'idées, tout en reconnaissant les efforts combien louables présentement menés dans le cadre des Processus de Luanda et de Nairobi pour résoudre les crises à l'Est de la RDC, nous estimons que le Conseil de Sécurité devrait davantage renforcer son soutien auxdits processus, particulièrement en cette période où les tensions inter-étatiques semblent avoir atteint leur paroxysme dans la sous-région.

Monsieur le Président du Conseil de Sécurité ;

Mesdames et Messieurs les Représentants permanents des Etats membres du Conseil de Sécurité ;

Monsieur le Secrétaire-Général des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs ;

Je ne saurais clore mon propos sans réitérer les félicitations de la CEEAC au Conseil de Sécurité pour l'organisation de cette importante réunion.

Je réitère également les remerciements de notre organisation à Monsieur le Président du Conseil pour avoir associé la CEEAC aux délibérations de ce jour.

Je vous remercie.